

Les 19 et 22 novembre derniers la CGTR-Finances publiques a appelé les agents à faire valoir leur droit de retrait s'ils considéraient que leur environnement professionnel ne pouvait assurer leur sécurité.

En effet, dès le début du conflit actuel nos services sont pris pour cibles (intrusions, caillassage des voitures des agents,...) et les appels se multiplient dans les médias et sur les réseaux sociaux pour s'en prendre aux Centres des Finances Publiques au nom du "ras-le-bol fiscal".

Le mercredi 21 novembre la CGTR-Finances publiques avait demandé au directeur de prolonger la fermeture totale des services jusqu'au vendredi 23 novembre inclus afin de garantir la sécurité des personnels. Cette demande n'a malheureusement pas été entendue.

Pourtant les administrations et les collectivités présentes sur le département ferment leurs services n'assurant qu'une permanence d'urgence, mesurant pleinement la mise en danger de leur personnel.

Mais les agents des finances publiques doivent reprendre leur mission !

Le vendredi 23 novembre la Direction régionale a adressé à notre secrétaire départementale un mail de menaces envers notre organisation et envers les agents, ce qui en dit long sur la qualité du dialogue social à la DRFiP de La Réunion !

La direction régionale affirme que "...L'autorité administrative a donc mis en œuvre des mesures permettant d'assurer la sécurité des sites et la protection des agents. Le droit de retrait ne trouve pas à s'appliquer.""En ce sens, je vous alerte sur le fait que l'appel général de la CGTR Finances publiques à faire usage du droit de retrait, alors que celui-ci n'est pas licite, est une démarche risquée, qui peut mettre les agents en porte-à-faux vis-à-vis de l'administration.". Elle précise sa position lui est dictée après "Contact pris avec la direction générale, au cas particulier des événements actuels à La Réunion".

C'est bien évident, les ronds de cuir de Bercy ont une bien meilleure connaissance du climat social extrêmement instable à La Réunion que la CGTR et les agents en poste dans le département !

Pour la CGTR Finances publiques, des aménagements horaires ne peuvent suffire à assurer la sécurité d'un agent sur son lieu de travail.

Pour la CGTR-Finances publiques, la gestion quelque peu erratique de la situation par la direction régionale, le manque de clarté des consignes, ne sont pas de nature à rassurer les personnels dans la garantie de leur sécurité sur leur lieu de travail et dans leurs déplacements.

[suite site local CGT FiP La Réunion](#)

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Infos / actions](#)

[Droit d'alerte et droit de retrait](#)

[Sécurité des agents](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

